

LE MÉDIANIMONASTÉRIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE MOYENMOUTIER #4 novembre 2020



TRAVAUX

ENROBÉ, DÉSHERBAGE, DÉCORATION, ÉCLAIRAGE

Routes neuves

La rue du Tambour et la rue du Thaon (entre les hameaux du Paire et de La Chapelle) viennent de faire peau neuve (photos 1-2). C'est l'entreprise Colas d'Anould qui a réalisé les travaux au début du mois d'octobre. Coût : 78 500 euros T.T.C.



Services Techniques

En octobre, les techniciens municipaux ont réalisé les travaux suivants :

- . désherbage des allées du cimetière au Tambour (photo 3),
- . mise en sécurité de la main courante le long du Rabodeau en face de l'extrémité sud du parc,
- . nettoyage des abords du Rabodeau rue de l'Abbaye,
- . mise en place d'une décoration sur le thème d'Halloween devant l'Hôtel de Ville (photo 4).



Éclairage public

L'entreprise Daniel Gérard de Saint-Jean d'Ormont vient d'effectuer la tournée de remise en état de l'éclairage public. Pendant 15 jours, l'ensemble du réseau a été passé au crible et les équipements défectueux ont été remplacés. Le professionnel a également posé trois nouveaux luminaires à led sur les parkings devant l'école du Tambour (photo 5) et au départ de la Voie Verte. L'éclairage public de la zone artisanale des Enclos et une partie du virage est passé de la technologie sodium à celle du led. L'ensemble de ces actions permettront de poursuivre les économies d'énergie. Un nouveau programme de rénovation de l'éclairage est en cours de réflexion pour 2021.

RECONFINEMENT CORONAVIRUS

Le 28 octobre 2020, Emmanuel Macron, Président de la République, a annoncé un reconfinement d'un mois pour freiner la propagation rapide du coronavirus. Voici ce qu'il faut retenir des mesures prises par le Chef de l'État :

- . confinement national « adapté » du jeudi 29 octobre (minuit) au 1^{er} décembre, avec point intermédiaire mi-novembre,
- . les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé (cours à distance et en ligne pour les facultés et grandes écoles),
- . bars et restaurants fermés (sauf pour la vente à emporter), commerces « non essentiels » fermés, mise en place d'aides et de mesures spécifiques pour la baisse du chiffre d'affaire,
- . télétravail généralisé là où il est possible, poursuite de l'activité pour les services publics (mairie, La Poste... sont ouvertes), les entreprises du B.T.P., les usines, les exploitations agricoles,
- . réunions privées et rassemblements publics exclus,
- . visites en E.H.P.A.D. et maison de retraite sont autorisées selon des conditions sanitaires strictes,
- . transports en commun fonctionnent,
- . cimetière restent ouverts,
- . autres établissements recevant du public ferment,
- . déplacements d'une région à l'autre interdits,
- . pour tous les déplacements (courses, travail...), retour de l'attestation à remplir chez soi et à présenter en cas de contrôle.

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

CONCOURS

ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL

VILLE DE MOYENMOUTIER

CONCOURS d'illuminations et décorations NOËL 2020

- catégorie maisons et commerces
- catégorie balcons, terrasses, appartements et fenêtres

Renseignements
Mairie de Moyenmoutier
03 29 42 09 09
contact@ville-moyenmoutier.fr

Inscriptions
du 12 novembre
au 6 décembre 2020

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Ville de Moyenmoutier relance son traditionnel concours des illuminations et des décorations. Il s'agit de récompenser nos concitoyens qui apportent une attention toute particulière à l'embellissement de notre cadre de vie par le biais de lumières et de décorations.

NOUVEAU : cette année, le concours se déroulera sur inscription (bulletin ci-dessous à déposer en mairie avant le 7 décembre) et un règlement complet a été mis en place. Il est disponible à l'accueil de la mairie et sur la page Facebook [mairie de Moyenmoutier](#). Il stipule que les candidats devront décorer leur maison, façade, jardins ou balcons de façon originale et créative. Le critère environnemental via les systèmes à économie d'énergie sera pris en compte. Le concours est gratuit et ouvert à toutes et à tous.

Bulletin d'inscription (à recopier et retourner en mairie)

CONCOURS d'illuminations et décorations de Noël 2020

Nom et Prénom _____
email _____ téléphone _____
adresse postale _____

- catégorie n°1 : maisons et commerces
 catégorie n°2 : balcons, terrasses, appartements et fenêtres

DANS LE RÉTRO

Dictée d'E.L.A.



Tous les ans, l'association européenne contre les leucodystrophies (E.L.A.) sensibilise le grand public à son activité. Parrainée par le footballeur Zinedine Zidane, elle propose à chaque fois aux enfants des écoles élémentaires de découvrir son action, puis de participer à une dictée

Succès pour la marche rose

le 18 octobre 2020, la 4^e marche rose de Moyennoutier organisée par l'association *Les Papillottes* a remporté un beau succès. Plus de 200 personnes se sont présentées au départ à 13h30 devant la salle omnisport Lucien Vernier. Tous ont marché sur un circuit de 7 km, déposant au passage leur obole pour aider la recherche et le dépistage du cancer du sein. Au total, l'équipe de la présidente Madame Grosdidier a récolté 2 700 euros. Bravo !

Hommage aux martyrs de Barodet

Dimanche 25 octobre 2020, dans la vallée de Ravines, s'est déroulé l'hommage de la patrie aux 14 victimes de la tragédie de Barodet. En octobre 1944, ces hommes parfois venus de loin, ont été arrêtés, emprisonnés, torturé et assassinés dans cette fo-



lue par une personnalité locale. C'est dans ce cadre que les écoliers de Saint-Blaise (classe de Madame Escoïn) ont écrit une lettre au maire. « *Pouvez-vous nous lire la dictée d'E.L.A., puis répondre à nos questions sur votre formidable métier de maire ?* » avaient écrit les enfants en signant tous au bas de la lettre. Jean Hirli ne s'est pas fait prier. Le 12 octobre 2020, il est venu à la rencontre des plus jeunes de ses concitoyens. Une fois la dictée terminée, il s'est prêté volontiers au petit jeu des questions-réponses, pour le plus grand plaisir d'enfants qui avaient bien préparé leur rendez-vous.



rêt de Moyennoutier. En raison de la crise sanitaire, Jean Hirli, maire, n'a pu recevoir qu'une dizaine de personnalités (en lieu et place de plus d'une centaine d'invités qui se déplacent habituellement) et une poignée de musiciens ainsi que trois drapeaux. Après un discours poignant, hommes politiques, représentants de l'ONF et du monde patriotique ont fleuri les trois sites : le monument aux fusillés de la vallée de Ravines (près de la scierie des Prêtres), la stèle des forestiers, le monument devant la scierie de Barodet. À chaque fois, l'hymne national a retenti, ponctuant hommages et minutes de silence.

ÉTAT CIVIL

Naissances

. 17 octobre : Khyllann Rapebach

Nos félicitations aux heureux parents

. 19 octobre : Ayllan Hannezo

BRÈVES

COMMANDE GROUPEE

Au mois de novembre, Katia Crépet, conseillère municipale, propose aux Médianimonastériens de mettre en place une commande groupée de fioul et granulés de bois. Si vous êtes intéressé, appelez Katia au 03 29 41 95 55 mardi ou jeudi entre 9h et 11h.

MERCI MONSIEUR FRANCKART !

Dans le cadre de la mise en place des futures boîtes à livres, Monsieur Daniel Franckart a spontanément déposé en mairie de Moyennoutier plusieurs dizaines d'ouvrages dont il n'avait pas l'utilité. Ces livres trouveront une place de choix d'ici la fin de l'année dans les 10 boîtes qui vont être installées. Merci pour ce geste !



SUBVENTIONS

Le Conseil Départemental des Vosges vient d'attribuer trois subventions à la commune de Moyennoutier :

. 17 483 euros (calculés au taux de 18% sur une dépense subventionnable hors taxes de 97 128 euros) pour les travaux de voirie rue du Tambour et du Thaon,

. 25 659 euros (calculés sur une dépense H.T. plafonnée à 60 000 euros) pour des travaux de sécurisation de la rue de la Libération (trottoirs sud),

. 25 659 euros (calculés sur une dépense H.T. plafonnée à 60 000 euros) pour des travaux de sécurisation de la rue de la Libération (trottoirs nord).

Par ailleurs, le CD 88 a attribué à M. et Mme Thiebaut de Moyennoutier, 6 000 euros pour la création d'un espace bien-être dans leur écogîte de Saint-Prayel, en accord avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges, partenaire financier du dispositif d'aide en faveur de l'investissement immobilier des entreprises.

PERSONNES ISOLÉES

Si vous avez besoin d'aide ou d'un soutien particulier pendant cette période de reconfinement, contactez immédiatement Anthony Daniel, adjoint aux affaires sociales, en mairie de Moyennoutier (tél. 03 29 42 09 09, email adaniel@ville-moyennoutier.fr).

Par ailleurs, un registre est à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

SACS JAUNES

Prochains ramassages : vendredis 6 et 20 novembre 2020. Sortez vos sacs la veille après 18h.

